

Lyon, le 5 juillet 2010

Objet : Retour consultation modes doux et stationnement payant

Madame, Monsieur,

Au printemps 2009, vous avez participé aux consultations modes doux et stationnement payant organisées par le Grand Lyon et la Ville de Lyon.

Depuis plusieurs mois, nous leur demandons de vous faire un retour sur les décisions qui ont été prises. Avec la mise en place du stationnement payant à Perrache le 1^{er} juin 2010, la Mairie du 2^{ème} arrondissement vient juste d'être informée des dernières mesures décidées en la matière.

Faute de retour de la Ville de Lyon et du Grand Lyon, nous vous proposons un relevé des décisions arrêtées en matière de modes doux, d'arceaux vélos et de stationnement payant.

En vous remerciant pour votre implication, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Denis BROLIQUIER
Maire du 2^{ème} arrondissement



Bruno DE CARBONNIERES
1^{er} Adjoint Conseillère municipale 2^{ème}
Coordinateur des Conseils de quartier



Jeanne D'ANGLEJAN
Sécurité et Déplacements